



PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Vinet-Souligny,
tenue le 23 octobre 2023, à 19 h.

MEMBRES:

François Vinet	parent
Alexandre Havard	parent
Oriane Crabouillet	parent
Josée Huard	parent-présidente
Cassandra Panoff	parent-vice-présidente
Evelyne Rouillard	parent
Catherine N. Morin	enseignante
Sandra Marquis	enseignante
Marie-Josée Roy	enseignante
Marie-Claude Turcotte	directrice adjointe
Martin Tremblay	directeur

1. Accueil et présences

Mme Andrée Benoit et M. Ian Venne sont absents

2. Questions du public

Il n'y a aucune question du public.

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Oriane QUE l'ordre du jour soit adopté.

CE 23-24-07

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2023

IL EST PROPOSÉ PAR madame Oriane avec les corrections QUE le procès-verbal soit adopté.

CE 23-24-08

5. Budget 400\$ du conseil d'établissement

Le 400\$ peut servir pour l'essence, du gardiennage. Cet argent est pour reconnaître la présence des parents. Habituellement, un souper était payé au restaurant, sans alcool. Le conseil décide de garder cette formule pour cette année.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Crabouillet QUE le montant de 400\$ serve à payer le souper au restaurant lors de la dernière séance en juin 2024 à titre de reconnaissance auprès des membres.

CE 23-24-09

6. Normes et modalités d'évaluation 2023-2024 (information)

À chaque année, les enseignantes regardent les normes et modalités. Nous regardons quand sera la première communication. Le tableau des différentes disciplines est aussi présenté dans ce document. Les « x » indiquent les disciplines évaluées. À la 3^e étape, toutes les disciplines sont évaluées. N/E indique « non évalué ». Une question est posée concernant « éthique et culture ». Martin informe qu'en 2024-2025 il y aura le nouveau programme « culture et citoyenneté québécoise ». Au préscolaire, il y a 5 compétences où le jugement est porté sous forme de lettres et non en pourcentage. Une coquille est corrigée aux informations concernant le 3^e cycle.

7. Projet d'embellissement de la cour d'école (suivi du projet)

Nous avons eu la visite de la personne responsable du projet du CSS. Les projets étaient sur la glace. Les entrepreneurs ne sont pas intéressés à venir sur des projets qui ne sont pas payants. Le CSS a regroupé certains projets ensemble pour rendre l'offre de service plus alléchante. À notre école, il serait possible que les travaux soient faits au printemps 2024. Les ressources matérielles suivent le dossier de près et nous tiennent informés. Certains dénivelés sur notre terrain seront corrigés. D'autres propositions nous seront soumises, comme des arbres matures et/ou du gazon, des bancs, etc. pour agrémenter notre cour et réduire les trous d'eau. L'architecte est déjà passé pour évaluer la situation.

Madame Josée demande si les modules de jeux de notre parc sont vérifiés chaque année. Martin informe que ces modules sont vérifiés deux fois par année par notre ouvrier du CSS.

8. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence - Adoption (art. 13 L.I.P)

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre_de_services_scolaire/Fiche_6_Plan-lutte-intimidation-violence.pdf?1607608936

Martin présente notre plan de lutte. Cette année, chaque école a dû greffer le volet « violence sexuelle ». Martin présente cette nouvelle partie aux membres du conseil d'établissement. Martin explique ce qu'est de l'intimidation par rapport à un geste de violence. Ce plan est aussi appliqué au service de garde. Le conseil d'établissement sera tenu au courant des moyens et interventions du ou des cas d'intimidation à la fin de l'année scolaire et des différentes activités de prévention vécues à notre école. Depuis le 28 août, pour donner suite à une plainte, l'école doit remplir un formulaire qui est ensuite transmis au CSS (Loi sur le protecteur national de l'élève). Une question est posée si sur le site internet de notre école, il y a toutes les informations nécessaires. Martin mettra notre site à jour et déposera un lien facilitant la recherche des informations. Les formations à venir seront offertes, mais pour le moment, le calendrier n'est pas encore disponible. Notre CSS a maintenant engagé une sexologue.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sandra Marquis QUE le plan auprès des membres.

CE 23-24-09

9. Comité de parents (information)

Madame Evelyne mentionne que la première rencontre a déjà eu lieu. La présidente sera madame Marie-Claude Savard. Les autres gens restent sensiblement les mêmes. Les informations sont disponibles sur leur site internet. Le secrétaire du comité de parents est aussi sur le CA. La liste des gens sera disponible bientôt. Monsieur Christian Duval est présent lors de ces rencontres.

Une personne responsable des communications s'occupe du site Facebook. Au prochain CÉ, il sera question de la soirée des bénévoles. Le calendrier pourrait changer selon les modalités de grève.

10. Campagne de financement 5^e année - Adoption (art. 94 L.I.P)

Cette année, les 5^e année refont leur sortie à l'Estacade. Le coût dépasse le 70\$ demandé aux parents. Leur souhait est qu'il y ait une vente de collation pendant 2 récréations; une avant les fêtes et l'autre après les fêtes. Les collations sont au coût de 1\$.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Evelyne QUE les élèves de 5^e année puissent faire une campagne de financement en vendant des collations au coût de 1\$. L'argent servira à réduire le financement de l'activité au camp de l'Estacade.

CE 23-24-10

11. Sorties éducatives (approbation et information)

Les ajouts et confirmations des sorties sont présentés aux parents. Un ajout de sortie a été noté depuis le dernier conseil. Un parent mentionne que les collations pourraient être à 2\$. Toutes les informations seront transmises dès que cette levée de fond sera planifiée. Un membre suggère qu'il pourrait y avoir des « dons » supplémentaires afin de réduire les coûts pour les élèves.

IL EST PROPOSÉ par madame Panoff membre du conseil d'établissement, d'adopter les sorties éducatives présentées par la direction d'établissement.

12. Service de garde

Aucun sujet.

13. Autres sujets

a) Compostage et recyclage (Mme Huard)

Madame Josée demande ce qui a été fait au niveau du compostage et du recyclage dans notre école. Étant donné que ces pratiques sont favorables à la préservation de l'environnement, il serait important de mettre en place des pratiques écologiques dans notre école. Martin mentionne que la gestion quotidienne est plus difficile. Notre comité « environnement » s'occupe en ce moment du volet recyclage du papier. C'est le personnel disponible qui en est responsable. En ce qui concerne le compost, étant donné que les élèves mangent dans différents locaux, il faut récupérer la nourriture, laver les bacs. Une proposition est que les élèves aient des responsabilités selon leur âge. Malheureusement, il y a plusieurs irritants; manque de temps, gestion des élèves, gestion du matériel,

En ce moment, les déchets de nourriture sont jetés à la poubelle. La configuration de notre école, avec tous ses paliers, rend la tâche plus difficile au concierge; transport de bacs par exemple.

Nous pourrions proposer aux parents de réduire les déchets en utilisant des plats réutilisables dans les lunchs des enfants. Un message dans l'INFO-parents demandera aux parents d'être sensibles à réduire les déchets en utilisant des plats réutilisables. Une proposition d'un parent est de faire une semaine thématique. Cela est déjà fait au service de garde durant la semaine de la journée de la terre.

b) Modalités du CSS en cas de journées de grève (M. Havard)

Tout le volet des grèves est pris en charge par le CSS qui prépare une communication aux parents. Un communiqué officiel explique la situation et ensuite, comment les journées seront reprises par la suite.

14. Les « coups de cœur » et faits saillants de notre école

- L'activité avec les animaux en 1^e année (sciences)
- Un article dans le reflet pour notre course des couleurs
- Nos deux directions qui sont présentes sur le terrain
- Le projet de serre hydroponique en 3^e année

15. Levée de l'assemblée

II EST PROPOSÉ PAR Catherine QUE l'assemblée soit levée à 20h41

CE 23-24-11

Martin Tremblay
Directeur

Josée Huard
Président(e)